



Projet d'agrivoltisme de Laille-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes



À l'origine du projet, un modèle agricole à réinventer

D'année en année, entre l'impact du changement climatique sur les cultures, l'instabilité du marché des céréales et la concurrence étrangère qui menace la compétitivité des agriculteurs français, le contexte agricole est de plus en plus incertain.

Par conséquent, la rentabilité de certaines cultures, comme le colza, diminue fortement. De plus, les terres à faible rendement présentent de moins en moins d'intérêt à être exploitées et risquent de retourner à l'état de friche, avec des routes, des fossés et un paysage qui ne seraient plus entretenus.

Face à ce contexte incertain, cinq agriculteurs-céréaliers du territoire ont fait le choix de s'engager dans une réflexion commune pour diversifier leur activité et valoriser leurs parcelles les moins productives. Trois en particulier ont décidé de porter un projet commun : **Rémi Cauret, Julien Lanclume et Jean-Philippe Frossard.**

De la rencontre avec GLHD, une société spécialisée dans l'agrivoltisme, est alors né un projet agricole, énergétique et de territoire sur les communes de Laille-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes, que nous vous présentons aujourd'hui.

Ainsi, alors que la pérennité de certaines exploitations se trouve menacée, c'est le modèle économique agricole même qui est à réinventer pour permettre aux agriculteurs de diversifier leur activité.



Rémi Cauret



Julien Lanclume

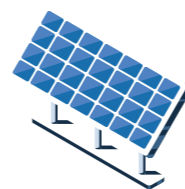
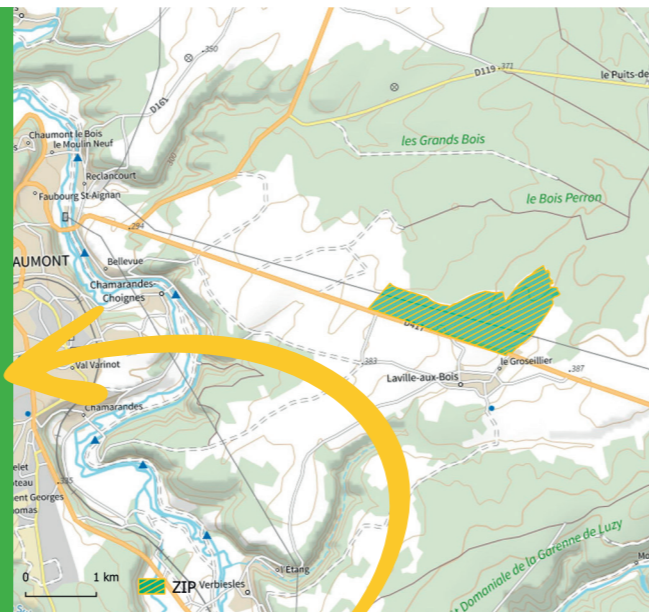


Jean-Philippe Frossard

Le projet consiste en une zone d'étude de 154 ha de panneaux photovoltaïques sur des parcelles agricoles des communes de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes. Il est prévu sur des terres à faible rendement, difficilement exploitables et peu productives.

En plus de produire une énergie verte et renouvelable, ce projet va également permettre d'introduire de nouvelles activités agricoles sur le territoire. En effet, les agriculteurs porteurs du projet et GLHD vont travailler conjointement au développement d'un élevage ovin sous les panneaux ainsi qu'à la construction d'une bergerie moderne. D'autres activités sont aussi en réflexion, notamment la mise en place de ruches sur les parcelles du projet. Les agriculteurs prévoient également d'introduire de nouvelles cultures sur leurs exploitations, comme de la luzerne, pour compléter le fourrage des moutons.

L'objectif est ainsi de créer des circuits courts qui favorisent la résilience de l'activité agricole sur le territoire.



L'agrivoltaïsme, c'est quoi?

C'est une technologie innovante qui combine simultanément production d'énergie verte et renouvelable et activité agricole, ici en l'occurrence, élevage ovin.



L'AGRIVOLTAÏSME EN 5 QUESTIONS

Les projets d'agrivoltaïsme réduisent-ils la surface agricole cultivée ?

Les panneaux sont implantés sur des parcelles avec un rendement agricole plus faible, difficilement exploitables, qui risquent de retourner à l'état de friches. Ils permettent de préserver les surfaces agricoles et de leur apporter une valeur environnementale complémentaire. Le projet permet de pérenniser 700 ha de surface agricole des exploitations réunies.

Les panneaux solaires diminuent-ils le rendement agricole ?

Les panneaux protègent les cultures en leur faisant de l'ombre et en réduisant l'évapotranspiration des plantes, surtout en cas de sécheresse : ils permettront de faire pousser la luzerne et d'accueillir un troupeau de moutons, favorisant ainsi le développement d'une nouvelle activité plus rentable sur ces parcelles.

Le reflet du soleil sur les panneaux va-t-il créer une gêne visuelle depuis la route ?

Une étude d'éblouissement va être menée pour déterminer s'il existe un risque pour les riverains et les automobilistes et les mesures à prendre pour éviter ou réduire la gêne (plantation de haies par exemple).

Les panneaux solaires seront-ils produits en Chine ? Sont-ils recyclables ?

La provenance des panneaux qui seront posés dans 4-5 ans n'est pas encore connue. À l'heure actuelle, les panneaux chinois présentent le meilleur rapport qualité/prix. Mais la filière se développe de plus en plus en Europe, et GLHD souhaite la soutenir. Les panneaux ont une durée de vie de 40 ans, avec une garantie constructeur sur 25 ans. En fin de vie, ils sont recyclés en France, dans les Bouches-du-Rhône, chez PV-Cycle, qui certifie que plus de 95 % du panneau est recyclé.

Les panneaux vont-ils impacter le paysage ?

Une étude d'impact est menée pour estimer l'impact du projet pour les riverains. Toutefois, les panneaux peuvent être les marqueurs d'un nouveau paysage, celui-ci étant en constante évolution. Cet aspect du projet fera l'objet d'une concertation avec les habitants.



D'un projet énergétique et agricole, à un projet de territoire

UN PROJET INSCRIT DANS UNE VÉRITABLE LOGIQUE DE TERRITOIRE

Ce projet a été pensé en cohérence avec son écosystème local :

- Les moutons élevés sur le site seront abattus et transformés à proximité dans le nouvel abattoir de Chaumont.
- Ils pourront fournir en viande des établissements scolaires du territoire.
- Des apprentissages pourront être proposés aux étudiants du lycée agricole de Chaumont.

UN PROJET BÉNÉFIQUE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

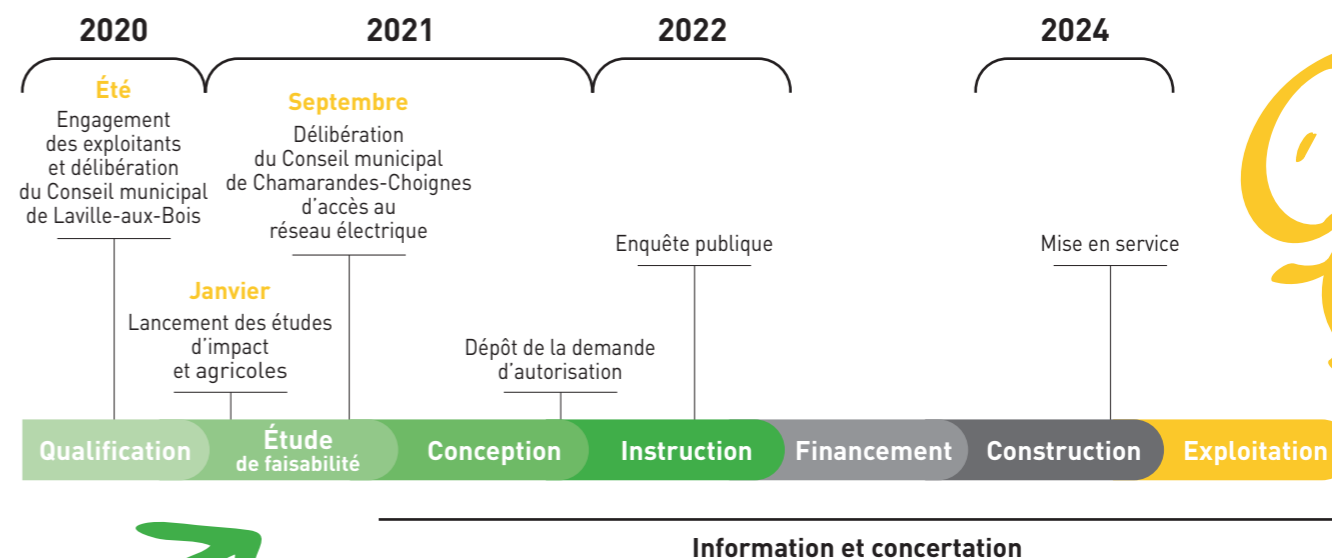
- Des retombées financières pour les communes d'implantation et la communauté d'agglomération (en charge par exemple de l'assainissement, l'aménagement de la voirie...) qui permettront de financer des projets locaux.
- La création d'un emploi de berger.
- Des retombées en termes d'image grâce à la valorisation d'un territoire d'innovation en matière de transition énergétique et de soutien à ses agriculteurs.

LE PROJET EN CHIFFRES



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

En 2020, une étude de pré-faisabilité a montré que le territoire était favorable au développement du projet. Aujourd'hui et pendant un an est menée une phase d'études environnementales, préalables à l'étude d'impact et à une étude préalable agricole. Le dépôt du permis de construire est ainsi envisagé au début de l'année 2022.



Qui est GLHD ? Green Lighthouse Développement est une société française implantée en région Nouvelle-Aquitaine et spécialisée dans l'aménagement de projets agrivoltaïques de très grande taille.

Son objectif ? Promouvoir une énergie vertueuse et accessible à tous à travers des projets bénéfiques pour les territoires.

Sa démarche est guidée par des engagements forts :

- Soutenir les agriculteurs pour leur faire bénéficier de son expertise technique et les accompagner dans le développement d'un projet agricole.
- Développer des projets sans soutien financier public, et compétitif sur le marché de l'électricité face aux énergies conventionnelles.
- Proposer le meilleur projet possible, en s'engageant à éviter et réduire au maximum les potentiels impacts induits par les projets.

Un projet qui se construit **avec vous**



UNE CONCERTATION CONTINUE TOUT AU LONG DU PROJET



Conseils municipaux de Lavelle-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes, Communauté d'agglomération de Chaumont, Conseil départemental, Chambre d'agriculture, COBEVIM (coopérative agricole), éleveurs ovins... Depuis plusieurs mois, Rémi Cauret, Julien Lanclume et Jean-Philippe Frossard, accompagnés de GLHD, ont rencontré de nombreux acteurs du territoire pour leur présenter leur projet et l'adapter aux enjeux locaux.

Les agriculteurs et GLHD souhaitent maintenant associer les futurs riverains du projet et les habitants des communes voisines à la réflexion. Des dispositifs d'information et des temps de rencontre (porte-à-porte, visite de site...) vont être organisés pour répondre à vos questions et élaborer avec vous certains aspects du projet, tels que :

- **L'intégration paysagère du projet**
- **Sa valorisation territoriale (projet touristique, biodiversité, expérimentation auprès des lycées agricoles...)**

CALENDRIER DES RENCONTRES

12 au 13 octobre 2021

Porte-à-porte à Lavelle-aux-Bois

Présentation
des agriculteurs et du projet
aux riverains

9 novembre 2021

Visite-atelier

Visite du site d'implantation
suivi d'un atelier de réflexion
collective

Décembre 2021

Bilan de la concertation

Réponses aux principales
questions évoquées pendant
la concertation sur le site internet
dès le mois d'octobre

Une équipe à votre écoute

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'équipe projet à l'adresse suivante : contact@opaturages.fr ou via le formulaire de contact sur le site internet.

*Envie d'en apprendre plus sur le projet ?
De contribuer à la réflexion sur son intégration
dans votre territoire ?*

Rémi Cauret, Julien Lanclume et Jean-Philippe Frossard ainsi que l'équipe projet de GLHD vous convient à une visite-atelier **le mardi 9 novembre, de 15h à 18h, rue de la Grand'Haie à Lavelle-aux-Bois.**

Après une visite du site d'implantation pendant laquelle les agriculteurs vous présenteront leur projet, vous pourrez échanger avec d'autres habitants et faire des propositions sur son intégration paysagère et territoriale.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet du projet à l'adresse suivante :

opaturages.fr

En ligne à partir du 18 octobre 2021